

OPTIQUE PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée au capital de 3 350 624 euros
Siège social : 74, route de Brignais - 69630 CHAPONOST
408 454 759 RCS LYON

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
DU 7 JUILLET 2023

LES SOUSSIGNÉS :

- La société ANDY, représentée par son Gérant, Monsieur Laurent TORRILHON,
titulaire de 63 096 actions en pleine propriété,
titulaire de 41 608 actions en nue-propriété,
- La société ORION, représentée par son Gérant, Monsieur Vincent TORRILHON,
titulaire de 63 096 actions en pleine propriété,
titulaire de 41 608 actions en nue-propriété,
- Monsieur Joseph TORRILHON,
titulaire de 4 actions en pleine propriété,
titulaire de 83 216 actions en usufruit,
- Monsieur Laurent TORRILHON,
titulaire d'une action en pleine propriété,
- Monsieur Vincent TORRILHON,
titulaire d'une action en pleine propriété,

Détenant ensemble 209 414 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée OPTIQUE PARTICIPATIONS désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la Société et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 24 des statuts,

Après avoir pris connaissance du texte des projets de décisions,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

- Modification de la limite d'âge des membres du Conseil de Surveillance et modification en conséquence des statuts sociaux ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les Associés décident de ne pas limiter l'âge des membres du Conseil de Surveillance.

Le 3^{ème} alinéa de l'article 19 – Conseil de Surveillance – Membres du Conseil de Surveillance, paragraphe Durée des fonctions, est supprimé.

Les autres alinéas restent inchangés.

DEUXIEME DECISION

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par les Associés après lecture.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

La société ANDY
représentée par M. Laurent TORRILHON.

A blue ink signature, appearing to be 'L. Torrillon', written in a cursive style.

La société ORION
représentée par M. Vincent TORRILHON

A black ink signature, appearing to be 'J. Torrillon', written in a cursive style.

M. Joseph TORRILHON

M. Laurent TORRILHON

A blue ink signature, appearing to be 'L. Torrillon', written in a cursive style.

M. Vincent TORRILHON

A blue ink signature, appearing to be 'V. Torrillon', written in a cursive style.